

**SUPPLÉMENTS POUR ÉTUDES À L'ÉTRANGER MICHAEL-SMITH (SEEMS)
2022-2023**

ORGANISMES :	IRSC (seulement)
DATE LIMITE :	Mercredi 25 janvier 2023 à 8 h aux ESP
MONTANT :	Valeur maximale de 6 000 \$
ADMISSIBILITÉ :	<p>Pour être admissible à ce programme, vous devez :</p> <ul style="list-style-type: none"> avoir accepté ou être titulaire d'une des BESC suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Bourse d'études supérieures du Canada (BESC maîtrise ou BESC doctorat) ; BESC Vanier (dans le cas des titulaires admissibles), PhD. entreprendre le séjour de recherche proposé au plus tôt après le 3 février 2023 ; ne pas détenir ou avoir détenu aucune autre BESC-SEEMS au cours de vos études supérieures. <p>Pour demeurer admissible pendant le séjour de recherche à l'étranger, vous devez :</p> <ul style="list-style-type: none"> être titulaire d'une BESC en vigueur au moment du début de votre séjour de recherche à l'étranger ; être inscrite ou inscrit à temps plein dans un programme d'études supérieures dans un établissement canadien pour la durée du séjour de recherche à l'étranger ; vous prévaloir du supplément dans l'année suivant la réception de l'avis d'octroi de la BESC-SEEMS ; revenir au Canada pour terminer vos études dans votre établissement canadien.
DESCRIPTION CRITÈRES DE SÉLECTION :	Cliquer ici
RENSEIGNEMENTS :	<p>Stéphane Nadeau Bureau des bourses Études supérieures et postdoctorales 514 343-6111, poste 1524 esp-bourses@esp.umontreal.ca</p>